

B.I.A.

EVIDENCE
PROBLEM SOLVER



B. I. A EYES ONLY



CRÉDITS :

Aides de jeu :

Martin Tony

(<http://scriptoriumludique.over-blog.fr/>)

Couverture :

Pascal Coget

Relecture :

Laurent Séré

Logo BIA :

Matthias Haddad

**B.I.A. - Ghost Dance
Problem Solver
Scénario - 1/6**



BIA - Ghost Dance est un Supplément non officiel au jeu de rôle BIA, autorisé par Les XII singes www.les12singes.com

BIA © est un jeu de rôle édité par les XII singes © 2009. La marque BIA, le logo BIA, la marque les XII singes et le logo les XII singes sont la propriété de ReSpell ©



RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ENQUÊTE :

B.I.A EYES ONLY

Agence référence : B.I.A

A la demande de : Franck Chogan par l'intermédiaire de Patrick Roy (Directeur du B.I.A).

Agent référence sur place : l'officier Thomas Whitecliff

Site : Fort Washakie (réserve Wind River - État du Wyoming)

Date des faits :

Objet des faits : **Accident mortel de Andrew McFerson.**

Rapport de situation :

Le BIA est contacté par Franck Chogan, un Arapaho membre du Business Council de la réserve Wind River. Le, Andrew McFerson, neveu et unique descendant d'un important promoteur local (George McFerson), est mort dans un accident de voiture sur le territoire de la réserve, à Fort Washakie, la principale agglomération shoshone.

Le véhicule s'est encastré dans la devanture d'un salon de coiffure au beau milieu d'une demi-douzaine de personnes. La victime a été retrouvée décapitée et portant des blessures sur tout le corps. Le médecin légiste ne comprend pas comment ces lésions ont pu se produire lors d'un accident de voiture.

Franck Chogan, sous la pression de George McFerson, est, quant à lui, persuadé qu'il ne s'agit pas d'un accident et que l'enquête a été bâclée par la police Shoshone de Fort Washakie. Celui-ci réclame que l'affaire soit confiée au BIA.

L'agence, désireuse que Wind River adopte enfin l'Indian Reorganization Act lors de la prochaine consultation du General Council, accepte de rouvrir l'enquête et d'envoyer une équipe d'enquêteurs pour s'attirer les bonnes faveurs de Franck Chogan. En contrepartie, ce dernier promet de jouer de toute son influence, le moment venu, pour faire voter la résolution tant attendue par le BIA. BIA.

Cette enquête, bien que très banale pour une équipe du B.I.A, a une dimension politique très importante et il faudra ménager les personnalités influentes de la réserve Wind River en vue de l'objectif secondaire : la signature des accords de l'Indian Reorganization Act.

Patrick Roy (Directeur du B.I.A).



Indian Reorganization Act (1934)

Loi de Réorganisation indienne

Loi de Réorganisation indienne Loi adoptée par le Congrès américain en 1934, à l'initiative de John Collier, Commissaire aux Affaires Indiennes. Cette loi rompait avec la politique d'assimilation forcée des Indiens à la société américaine instaurée par la loi Dawes de 1887. Elle mettait fin au lotissement des terres indiennes, reconnaissait la notion de tribu et instaurait des gouvernements indiens autonomes.

En 1924, tous les Indiens des États-Unis étaient faits citoyens américains. Cette mesure semblait être le point d'achèvement de l'intégration des Indiens à la société américaine, une intégration poursuivie depuis plus d'un demi siècle. Pourtant, de tout le pays parviennent à Washington des rapports alarmants sur les extrêmes difficultés de vie que connaissent les Indiens.

Le rapport Merriam

En 1926, le Ministère de l'Intérieur charge le commissaire Lewis Merriam d'enquêter de manière approfondie sur la situation des Indiens. Pendant huit mois, la commission interroge les Indiens sur leur condition réelle et les causes profondes de leur mécontentement, de leur misère matérielle et morale.

Le "rapport Merriam", un texte de 872 pages publié en 1928, démontre de manière éclatante que les tentatives pour isoler l'Indien de sa tribu, l'individualiser et le transformer en petit fermier autosuffisant ont largement échoué. La politique de lotissement des terres indiennes en propriétés privées instaurée par la loi Dawes est unanimement désignée comme la cause de tous les maux. L'autorisation de vendre leurs propriétés livre les Indiens aux spéculateurs. La déportation des enfants indiens dans des internats les empêche de mener une vie familiale normale. La suppression des structures tribales et familiales, de la vie culturelle et spirituelle, est cause de désordre, de découragement et de désespoir. En 1928, le Sénat commence à son tour une longue enquête sur la condition indienne qui aboutira aux mêmes conclusions que le "rapport Merriam".

C'est sur ces bases que John Collier, nommé Commissaire aux Affaires Indiennes en 1933, et grand admirateur des cultures indiennes, va élaborer un projet de loi pour tenter de sauver les Indiens de la mort lente qui les guette.

Indian Reorganization Act

Le "Wheeler-Hoover Act" ou "Indian Reorganization Act" (Loi de Réorganisation Indienne) voté par le Congrès en 1934, met fin au lotissement des terres indiennes, prolonge l'inaliénabilité des propriétés indiennes et prévoit un crédit de deux milliards de dollars pour permettre aux Indiens d'acquérir de nouvelles terres. Les territoires indiens s'accroissent ainsi d'un million d'hectares. La loi institue des conseils tribaux élus démocratiquement, selon la loi de la majorité. Elle incite chaque tribu à se doter d'une constitution établie sur le modèle de celle des États-Unis. Une majorité de tribus se prononce positivement sur ces propositions, mais il faut souligner que les abstentions, nombreuses, ont été considérées comme des votes positifs.



Pour la première fois dans l'Histoire, les Indiens ont été consultés sur leur avenir. La loi restitue ainsi aux tribus une sorte de personnalité morale, à défaut d'autonomie. Les décisions des conseils tribaux sont soumises au contrôle du Bureau des Affaires Indiennes, en laissant cependant aux Indiens une certaine marge de décision, la plus large qu'ils aient connue depuis le temps des réserves. L'agent indien est remplacé par un superintendant. John Collier veut diminuer le poids de l'administration des Affaires Indiennes sur les tribus. Les Indiens sont incités à se constituer en coopératives ou en sociétés d'affaires. La pratique dévastatrice des internats tend à disparaître au profit d'écoles de proximité. Les enseignants sont même incités à valoriser les cultures indiennes. Les diverses expressions culturelles indiennes, les arts indiens sont encouragés. Des cérémonies, des rituels indiens interdits au début des années 1880 sont à nouveau tolérés.

Une forte opposition

La loi de 1934 voit se dresser contre elle une partie du Congrès et de la presse qui accuse John Collier de soutenir le communisme et de vouloir "indianiser" la société américaine. Il est la cible des militants de l'assimilation qui l'accusent de réduire à néant cinquante ans d'effort accomplis au nom du "progrès" de la race indienne. D'autres opposants particulièrement actifs sont les spéculateurs fonciers qui voient ainsi leur échapper les propriétés indiennes qu'ils comptaient acquérir à bas prix. Tandis que de nombreux Indiens voient en John Collier le sauveur du peuple indien, d'autres considèrent la loi de 1934 comme une étape des plus perverses vers l'assimilation. En effet, la forme de gouvernement "à l'américaine" instituée par les conseils tribaux élus et soumis aux lois des Blancs, entre totalement en conflit avec les formes traditionnelles de gouvernement fondées sur le consensus et le gouvernement des sages, créant au sein des tribus de graves conflits entre "modernistes", souvent des métis, et "traditionalistes".

La loi de Réorganisation Indienne tourne résolument le dos à la politique d'individualisation et d'assimilation forcées qui avait jusque là été celle du gouvernement américain. L'indianité est reconnue, souvent valorisée. Une intégration douce, librement consentie est cependant, à long terme, le but de la loi.



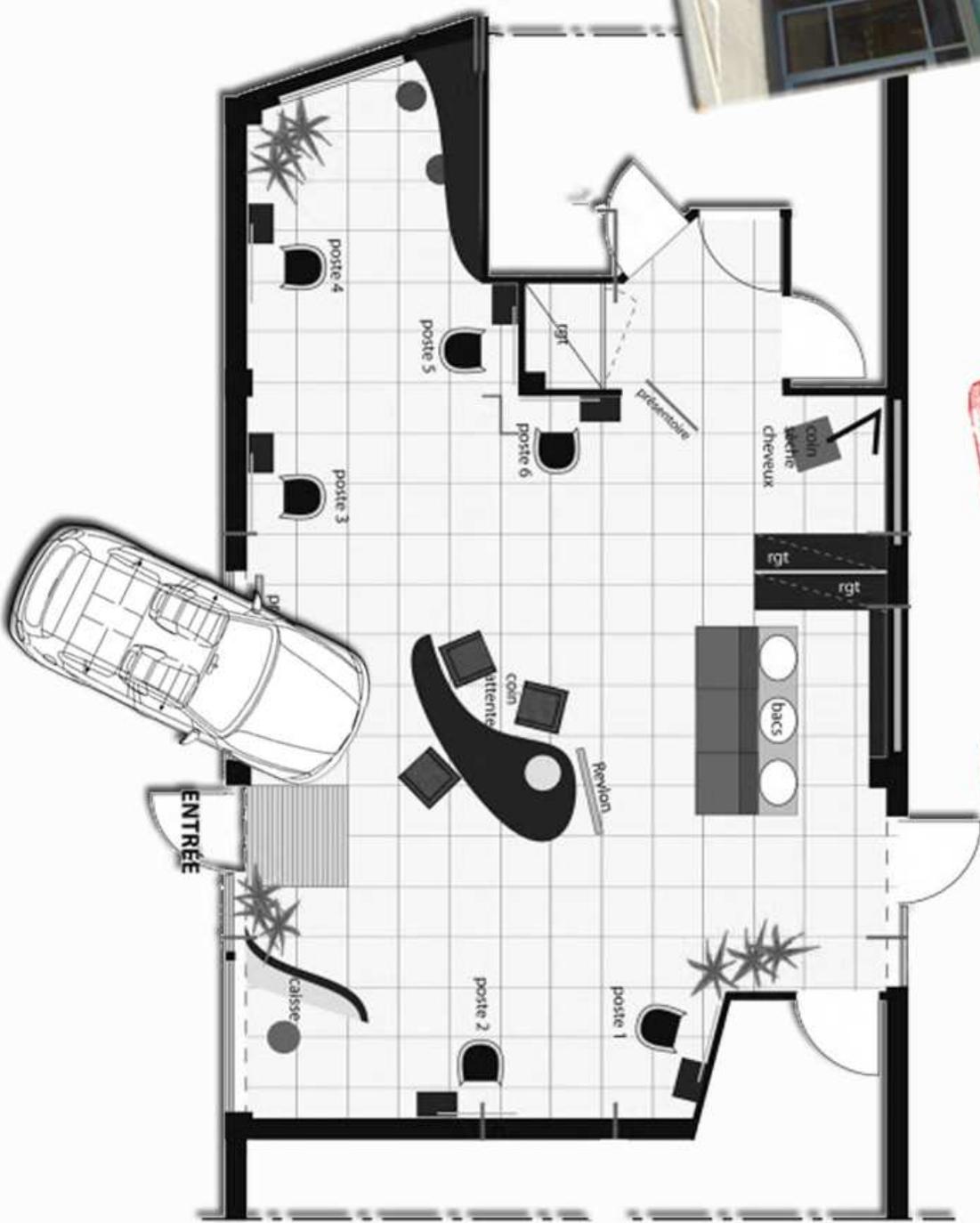
Photographie de l'entrée du
Salon de Coiffure Emmy's

Hair - rue Fort Wakashakie -

Fort Wakashakie

(Réserve Tribale)

le



Police Tribale
COPY B.I.A EYES ONLY

Scène d'accident : Salon de Coiffure Emmy's Hair -
N°00001 Fort Wakashakie Wyoming - Police Tribale (Officier Whitecliff) -

Police Tribale
COPY
B.I.A EYES ONLY



ARROWHEAD
General Insurance Agency, Inc.

No Sinistre B0960657987

RAPPORT D'EXPERTISE

No Mission 0910704819 No Immat. 331RAN75

EXPERT :
Arrowhead Inssurence
Josh Arnold
1587 E Fremont Ave
WY 82501

Date du sinistre :
Date de reception de la mission :
Date de creation du rapport :
Date d'emission du rapport :

ASSURE :
Andrew McFerson
5628
Black Coal Dr
WY82514

Codification expert : 30393027
Reference de l'expert : 214511
Type de rapport : PREMIER RAPPORT
No sequence doc : 1
Code GESTIONNAIRE : H93005
STE DESTINATAIRE :
No du dossier chez l'intermediaire : 0960657987

VEHICULE :

Marque : Impala
Modele : 67
Genre : #
Carrosserie : Noire
Couleur : Noire
Peinture : Noire
Type mines : L48505
No parc : 72GN Wyoming
No moteur : #
No chassis : #
No serie : VF1L4850502113834
Usure des pneus en % :
AVG : 30, AVD : 30, ARG1 : 30, ARD1 : 30, ARG2 : , ARD2 :
Etat du vehicule : Epave
Date 1ere mise en circu. : 20/12/1989
Annee modele : 2004
Date d'achat : 11/02/2004
Nombre de places : 05
Puissance fiscale : 09 CV
Energie : ESSENCE
Kilometrage compteur : 216430
Horometrage : #
TVA presmee recuperable : NON
Motif recup. : Accident
Nationalite d'immatriculation : United States

CIRCONSTANCES DE L'EXPERTISE :

Nature du sinistre :
Nature de l'expertise : VEHICULE ECONOMIQUEMENT IRREPARABLE
Lieu d'expertise :
Reseau de la marque : FILIALE OU SUCCURSALE DE LA MARQUE

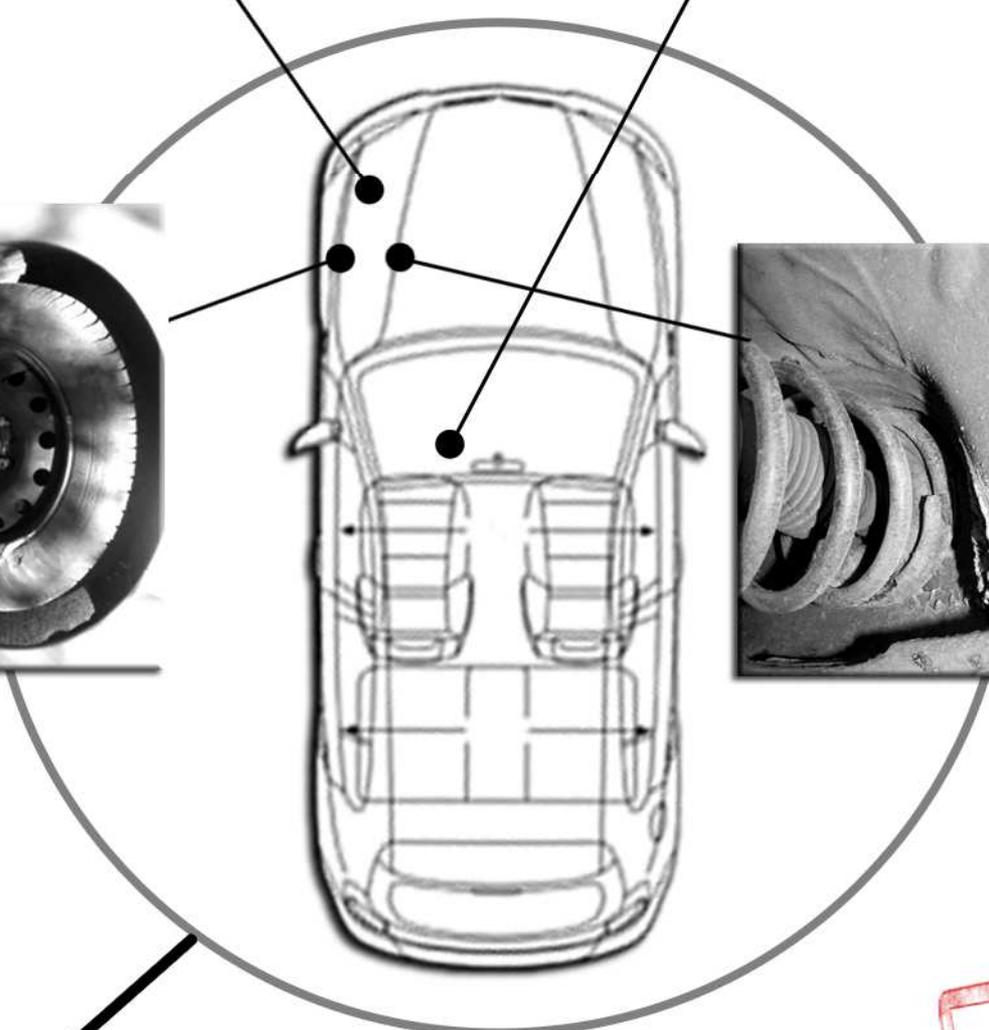
Date examen avant travaux :
Date examen en cours travaux 1 :
Date examen en cours travaux 2 :
Date examen banc mesure :
Date examen apres trav. :

Point de choc initial : AVANT
Immobilisation theorique : Totale
Vehicule techniquement reparable :
ProcEDURE VGA applicable : NON
Economiquement reparable : NON

Numero de facture : 0
Sous traitance : NON
Accord de reglement direct : NON
Nature de l'accord : AGREMENT ENTRE REPARATEUR ASSUREUR
Date de la facture :
Montant de la facture : 0,00
Accord du reparateur : OUI, du lese :

Total reparations : N/A
Total SGC : N/A
V.A.D.E : N/A

For Arrowhead Inssurence
Josh Arnold



Police Tribale
COPY
B.I. A EYES ONLY

Rapport Expert
Arrowhead Insurance
Josh Arnold
1587 E Fremont Ave
WY 82501



Scène d'accident : Détails Voiture Andrez McFerson -
N°00002 Fort Wakashakie Wyoming - Police Tribale (Officier Whitecliff)

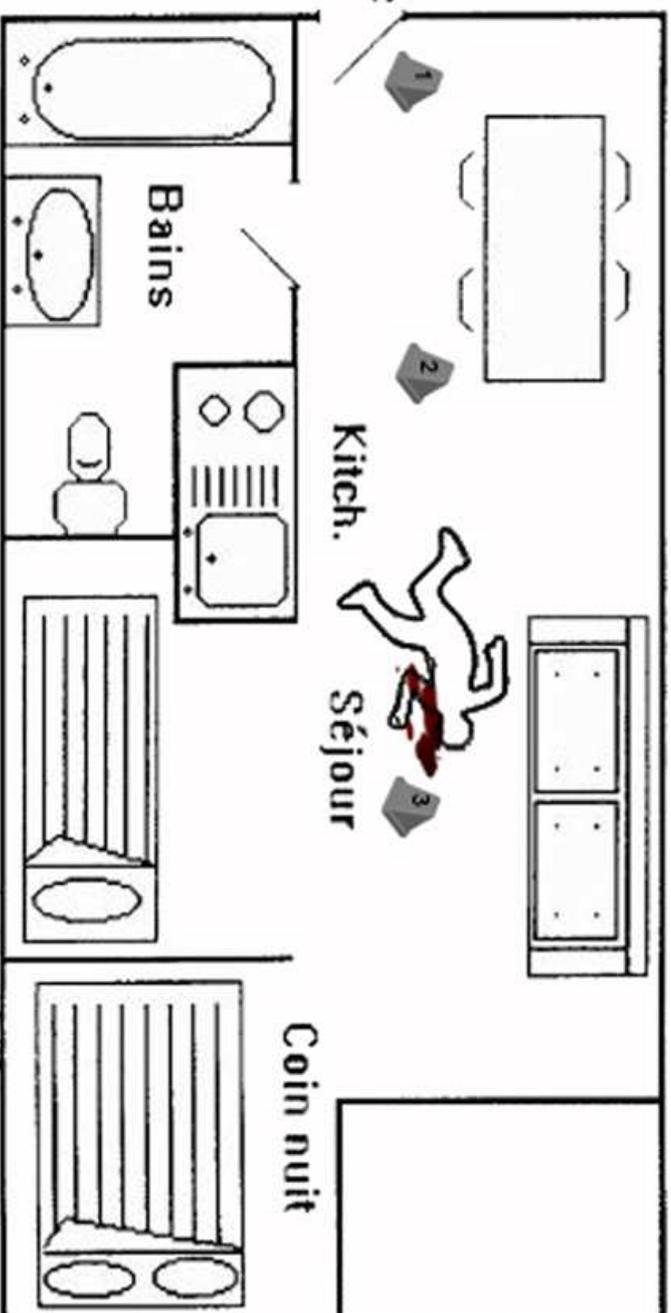


Photographie de la porte
d'entrée du chalet de pêche de

Richard O'Malley + Photo
extérieure du Chalet.
(Boysen Reservoir)

le

Entrée



Police Park
COPY
B.I.A EYES ONLY

Scène de Crime : Cabane de pêche de Richard O'Malley -
N°00001 Boysen Reservoir Wyoming - Police Park (Officier C.Rayan) -

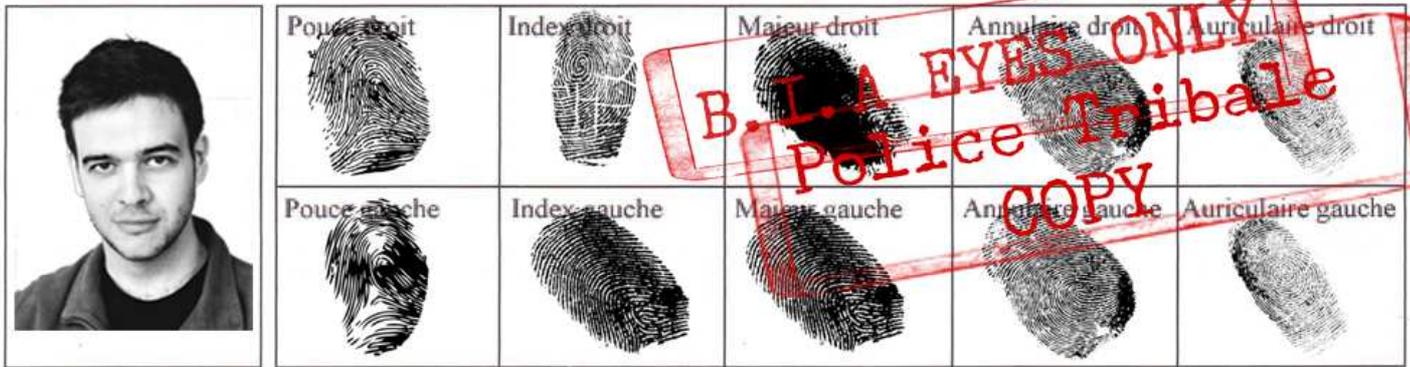


Photographie de la porte
d'entrée du Pavillon de John
Whitecliff + Photo extérieur
du pavillon.
(Fort Washakie)
le



Police Tribale
COPY B.I.: A EYES ONLY

N°00001 Scène de Crime : Pavillon de John Walker -
Fort Washakie Wyoming - Police Tribale (Officier Thomas Whitecliff)



Autopsie réalisée par Dr. Walters Date et heure du décès _____ EX n° 0008570

IDENTIFICATION DU DECEDE : Andrew McFreson

Photographies du corps (voir attachements)

Inspection des vêtements R.A.S

Description physique

Taille : 1,72 m Sexe : M / F Race : Blanche Poids : 71 kg Couleur des cheveux : Brun

Couleur des yeux : Marron Résultats des tests ADN inclus : Oui / Non

Dents : R.A.S Cicatrices : Aucunes Tatouages : Aucuns

Blessures ante-mortem : Griffures Difformités congénitales : Aucunes

Opérations chirurgicales, marques : Aucunes

DOMMAGES ET BLESSURES

Abrasions : Aucunes

Contusions : Aucunes

Lacérations : Un certain nombre de lacérations sont présentes sur la partie supérieure du corps à partir de la ceinture, des bras et des avant-bras. D'une largeur de 2 à 7 cm et d'une profondeur de 0,5 à 2 cm, elles ne sont pas la cause directe de la mort de la victime même si elles sont pre-mortem. Toutefois elles ne peuvent être aucunement liées à l'accident du véhicule.

Blessures par balles : Aucunes

Asphyxie : Aucunes

Toxicologie : Traces de substances marijuana (Cannabis sativa L. subsp. sativa).

	DEVANT	
Droite	<input checked="" type="checkbox"/>	Gauche
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	DERRIERE	
Gauche	<input checked="" type="checkbox"/>	Droite
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

CAUSE DU DECES : Naturel / Accident / Suicide / Meurtre Date et heure de la mort :

Notes : La cause du décès est liée à une décapitation de la victime au niveau de la C4 et la C5.

Dr. Walters
 Cheyenne Regional Medical Center
 214 East 23RD St, Cheyenne, WY 82001

Signature : [Signature]

Nature de la catastrophe : Accident

Lieu de la catastrophe : Fort Washakie

Date de la catastrophe : Jour

Mois

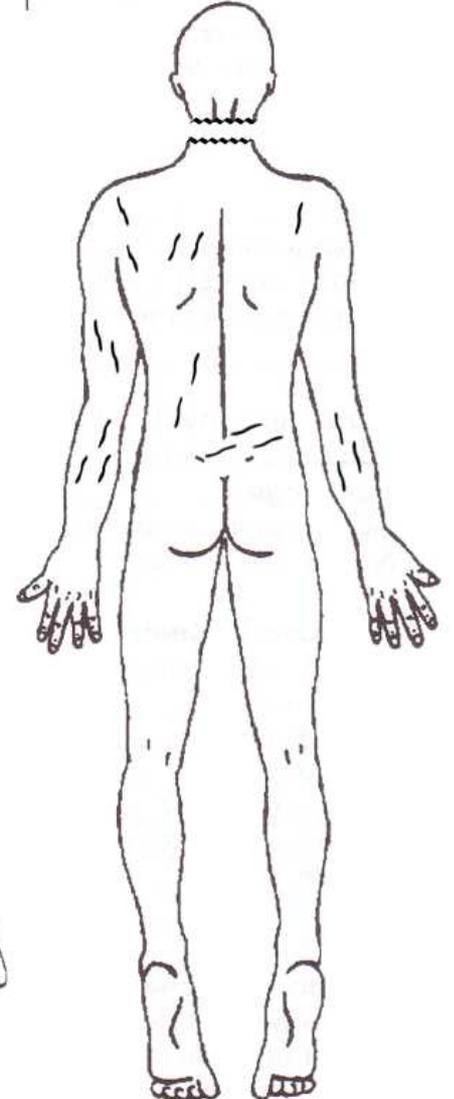
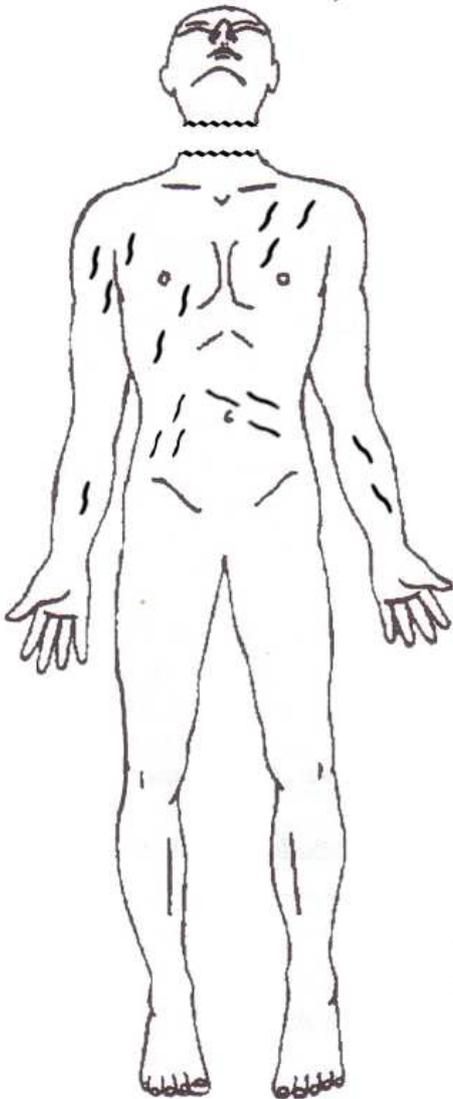
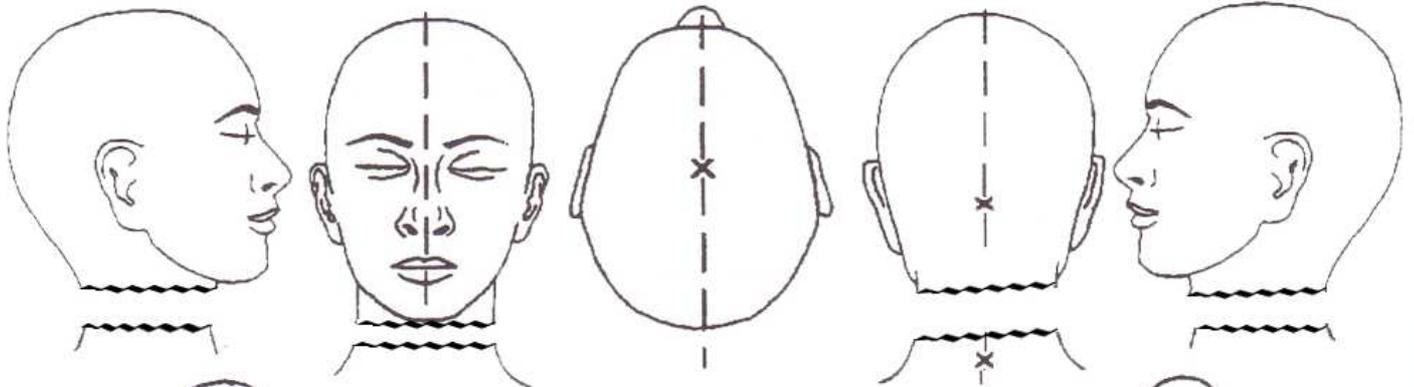
Année

Homme

Femme

CADAVRE
Police Tribale N° : 0008570
B.I.A. COPY EYES ONLY
Sexe indéterminé

SIGNALEMENT (description rubriques 22 et / ou 31/53)



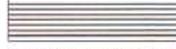
Endommagé



Brûlé



Décomposé



Réduit à l'état de squelette



Manquant



Dislocation

A dessiner

Cicatrices

A dessiner

Marques sur la peau

A dessiner

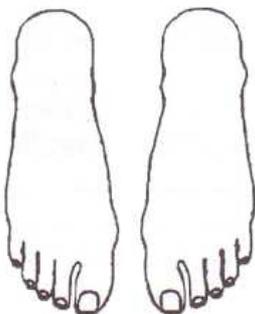
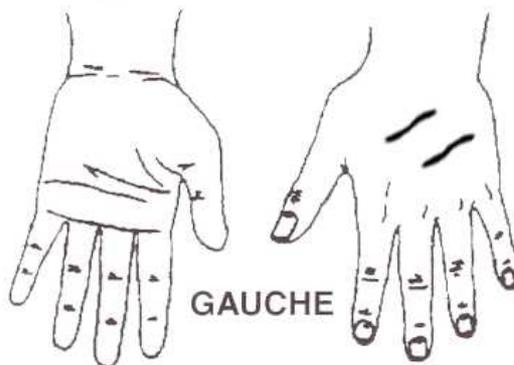
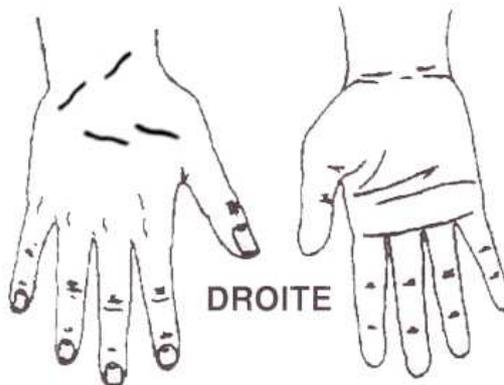
Tatouages

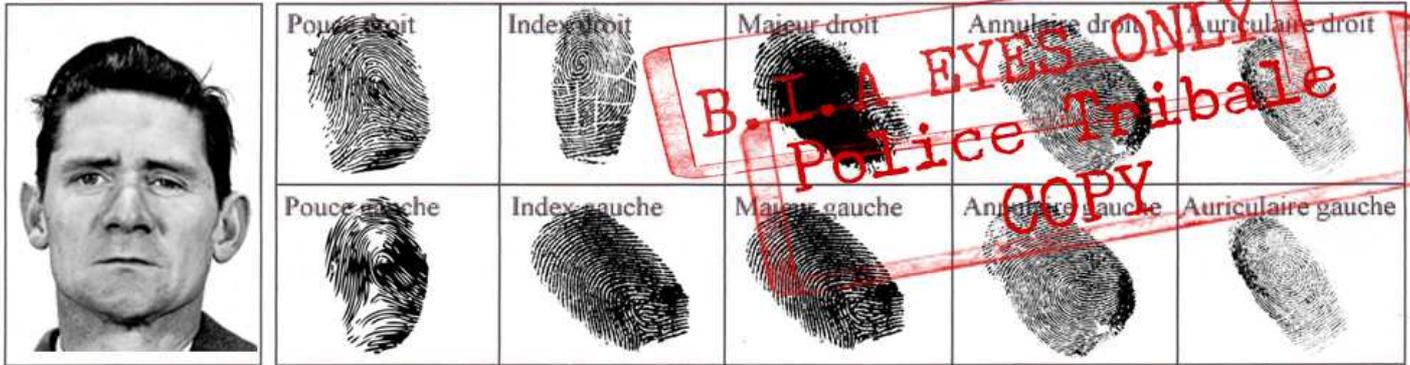
A dessiner

Malformations

A dessiner

Amputations





Autopsie réalisée par Dr. Walters Date et heure du décès _____ EX n° 0008563

IDENTIFICATION DU DECEDE : John Walker

Photographies du corps (voir attachements)

Inspection des vêtements R.A.S

Description physique

Taille : 1,81 m Sexe : M / F Race : Blanche Poids : 77 kg Couleur des cheveux : Brun

Couleur des yeux : Marron Résultats des tests ADN inclus : Oui / Non

Dents : R.A.S Cicatrices : Aucunes Tatouages : Aigle sur le bras gauche

Blessures ante-mortem : Aucunes Difformités congénitales : Aucunes

Opérations chirurgicales, marques : Aucunes

DOMMAGES ET BLESSURES

Abrasions : Aucunes

Contusions : Aucunes

Lacérations : Un certain nombre de lacérations sont présentes sur la partie supérieure du corps à partir de la ceinture, des bras et des avant-bras. D'une largeur de 2 à 8 cm et d'une profondeur de 0,5 à 5 cm, elles sont la cause directe de la mort de la victime et ont été infligées par un plantigrade.

Blessures par balles : Aucunes

Asphyxie : Aucunes

Toxicologie : Forte quantité d'alcool dans le sang (1,2 gr)

	DEVANT	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Droite		Gauche
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input checked="" type="checkbox"/>	DERRIERE
	Gauche		Droite
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

CAUSE DU DECES : Naturel / Accident / Suicide / Meurtre Date et heure de la mort :

Notes : La cause du décès est liée aux lacérations des différentes parties du corps de la victime par des griffes et crocs d'un Ursus americanus (Ours d'Amérique).

Dr. Walters
 Cheyenne Regional Medical Center
 214 East 23RD St, Cheyenne, WY 82001

Signature : [Signature]

Nature de la catastrophe : Accident

CADAVRE

Police Tribale

N° : 0008563

Lieu de la catastrophe : Fort Washakie

Sexe indéterminé

Date de la catastrophe : Jour

Mois

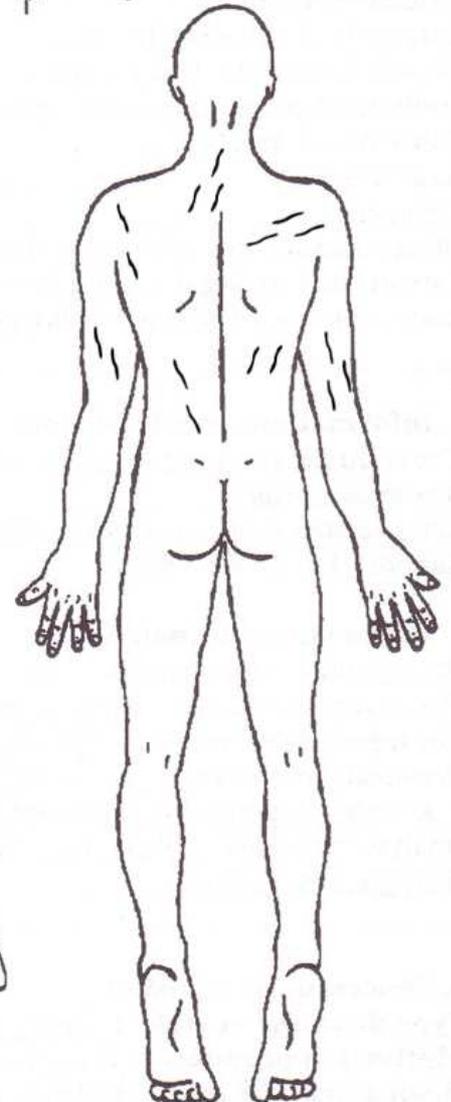
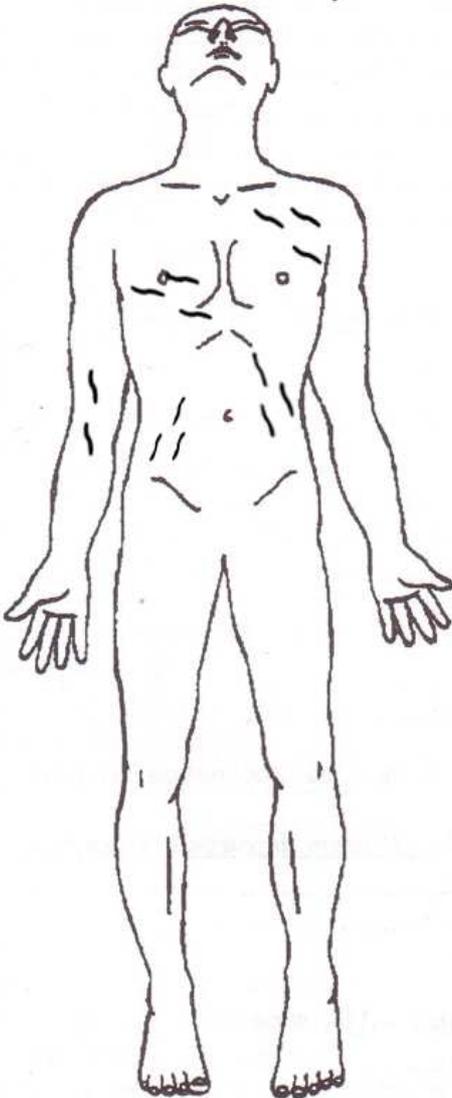
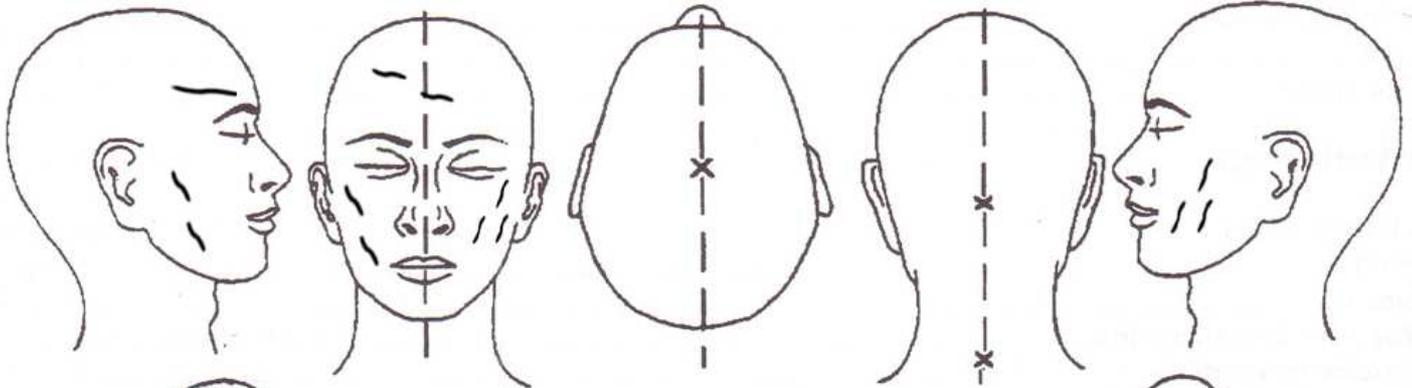
Année

Homme

Femme

B.I.A. COPY EYES ONLY

SIGNALEMENT (description rubriques 22 et / ou 31/53)



Endommagé



Brûlé



Décomposé



Réduit à l'état de squelette



Manquant



Dislocation

A dessiner

Cicatrices

A dessiner

Marques sur la peau

A dessiner

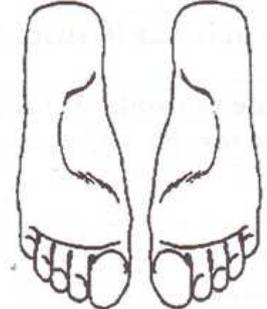
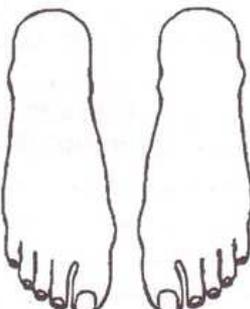
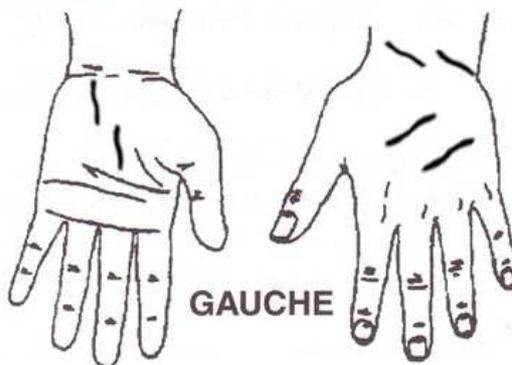
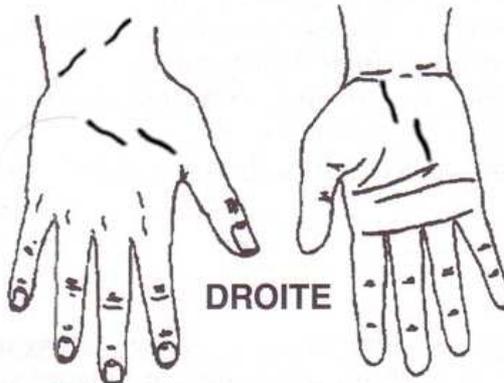
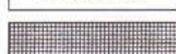
Tatouages

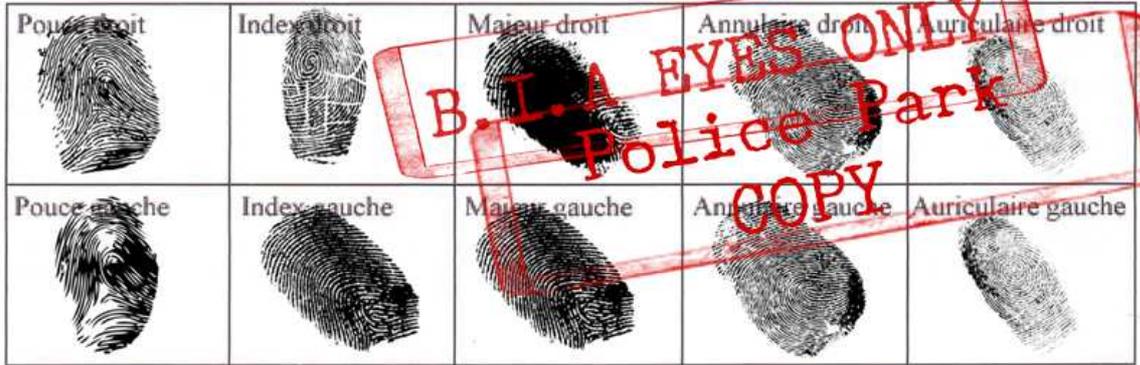
A dessiner

Malformations

A dessiner

Amputations





B.I.A. EYES ONLY
 Police Park
 COPY

Autopsie réalisée par Dr. Walters Date et heure du décès _____ EX n° 0008569

IDENTIFICATION DU DECEDE : Richard O'malley

Photographies du corps (voir attachements)

Inspection des vêtements R.A.S

Description physique

Taille : 1,79 m Sexe : M / F Race : Blanche Poids : 75 kg Couleur des cheveux : chatain claire

Couleur des yeux : Marron Résultats des tests ADN inclus : Oui / Non

Dents : R.A.S Cicatrices : Aucunes Tatouages : Aucunes

Blessures ante-mortem : Aucunes Difformités congénitales : Aucunes

Opérations chirurgicales, marques : Aucunes

DOMMAGES ET BLESSURES

Abrasions : Aucunes

Contusions : Aucunes

Lacérations : Un certain nombre de lacérations sont présentes sur la partie supérieure du corps à partir de la ceinture, des bras et des avant-bras. D'une largeur de 1 à 7,5 cm et d'une profondeur de 0,5 à 5 cm, elles sont la cause directe de la mort de la victime et ont été infligées par un plantigrade.

Blessures par balles : Aucunes

Asphyxie : Aucunes

Toxicologie : Aucunes

	DEVANT	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Droite		Gauche
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		DERRIERE	
	Gauche	<input checked="" type="checkbox"/>	Droite
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CAUSE DU DECES : Naturel / Accident / Suicide / Meurtre Date et heure de la mort :

Notes : La cause du décès est liée aux lacérations des différentes parties du corps de la victime par des griffes et crocs d'un Ursus americanus (Ours d'Amérique).

Dr. Walters
 Cheyenne Regional Medical Center
 214 East 23RD St, Cheyenne, WY 82001

Signature :

Nature de la catastrophe : Accident

CADAVRE

Police Tribale

N° : 0008569

Lieu de la catastrophe : Boysen Reservoir

Sexe indéterminé

Date de la catastrophe : Jour

Mois

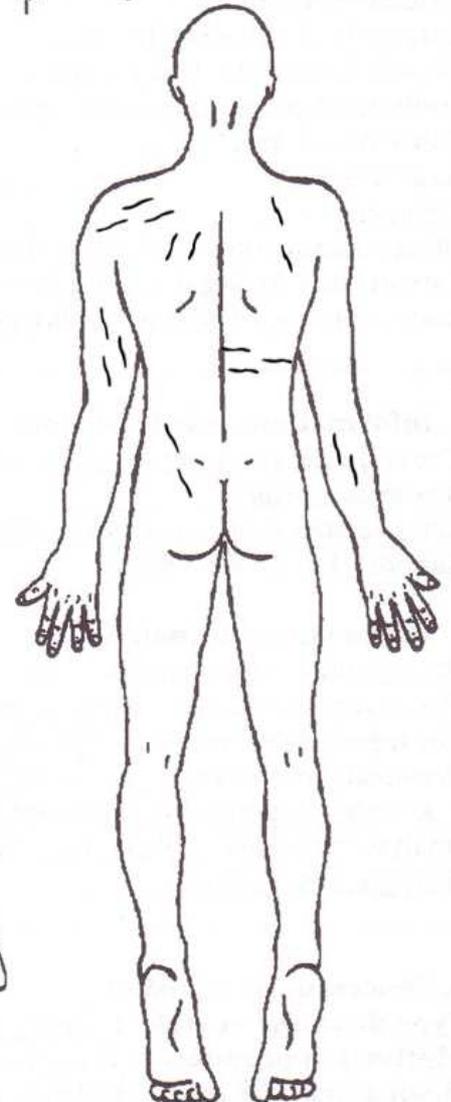
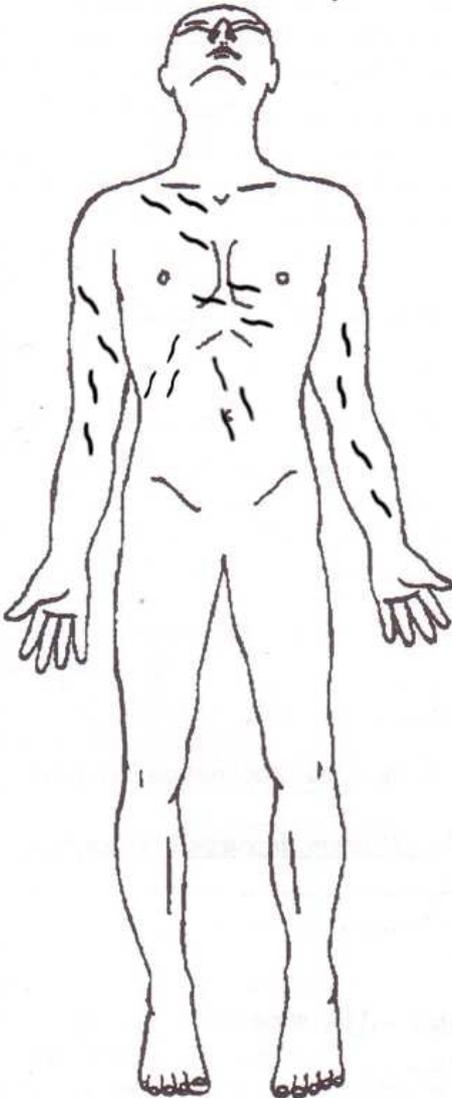
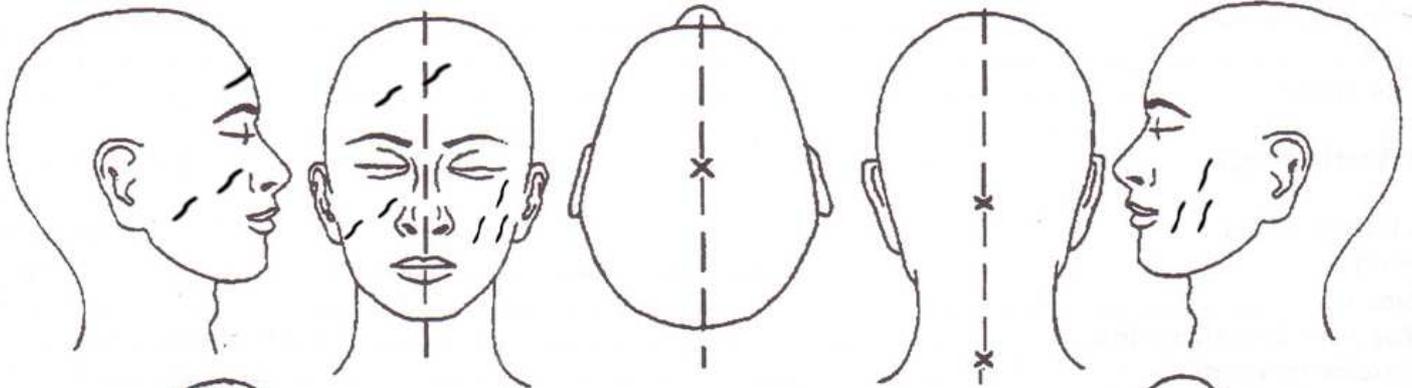
Année

Homme

Femme

B.I.A. COPY EYES ONLY

SIGNALEMENT (description rubriques 22 et / ou 31/53)



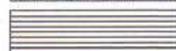
Endommagé



Brûlé



Décomposé



Réduit à l'état de squelette



Manquant



Dislocation

A dessiner

Cicatrices

A dessiner

Marques sur la peau

A dessiner

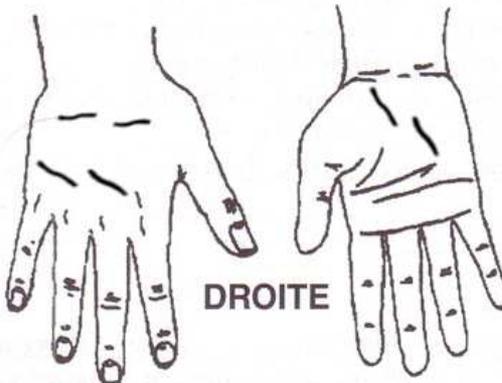
Tatouages

A dessiner

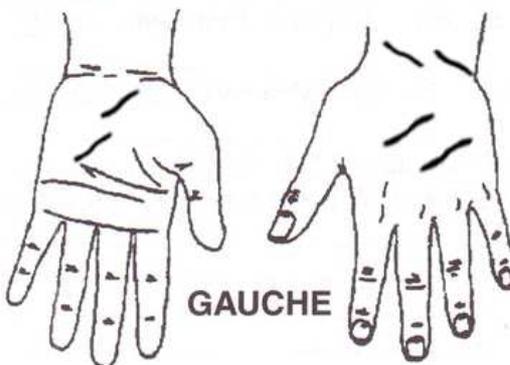
Malformations

A dessiner

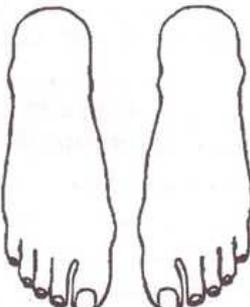
Amputations



DROITE



GAUCHE



Nature de la catastrophe : Accident

CADAVRE

Police Tribale

N° : 0008585

Lieu de la catastrophe : Fort Washakie

Sexe indéterminé

Date de la catastrophe :

□ □

Jour

□ □

Mois

□ □ □ □

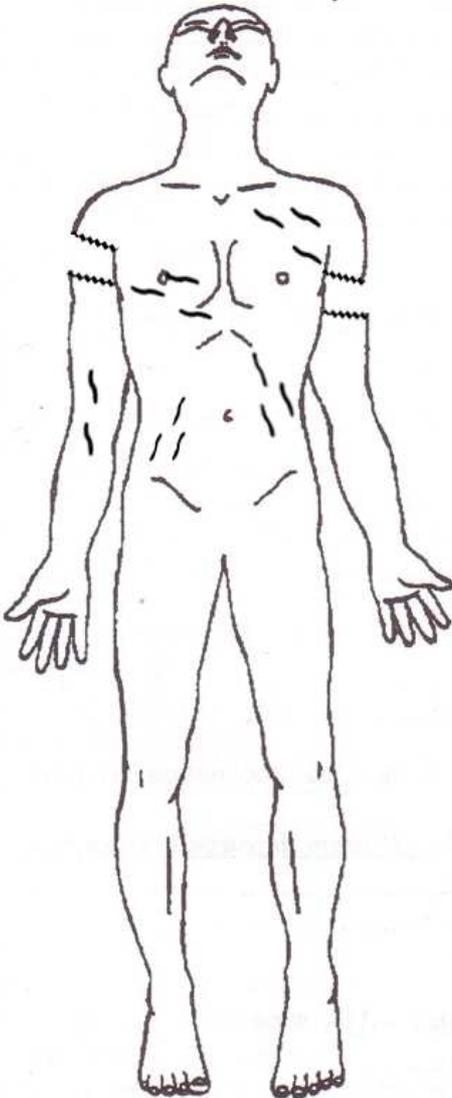
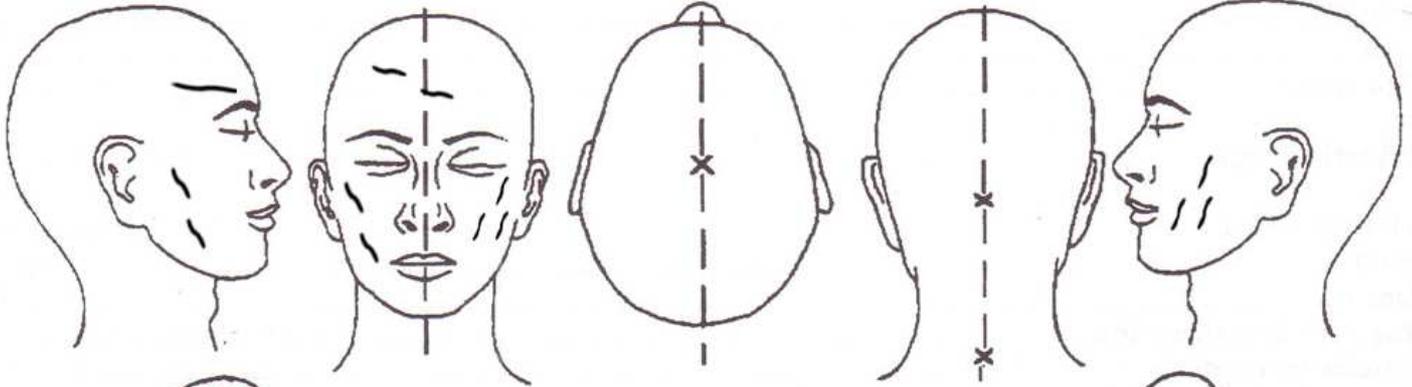
Année

Homme

Femme

B.I.A. COPY EYES ONLY

SIGNALEMENT (description rubriques 22 et / ou 31/53)



Endommagé



Brûlé



Décomposé



Réduit à l'état de squelette



Manquant



Dislocation

A dessiner

Cicatrices

A dessiner

Marques sur la peau

A dessiner

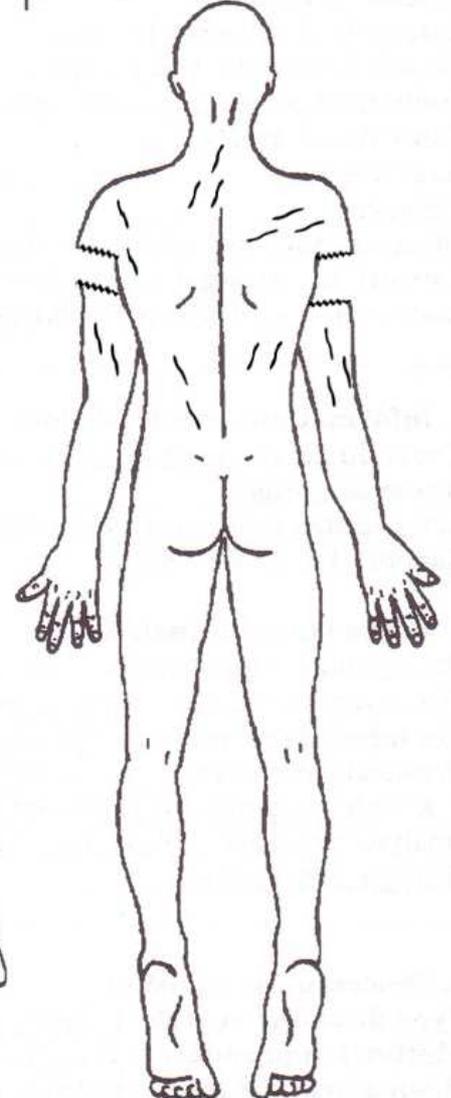
Tatouages

A dessiner

Malformations

A dessiner

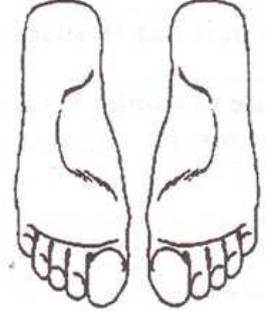
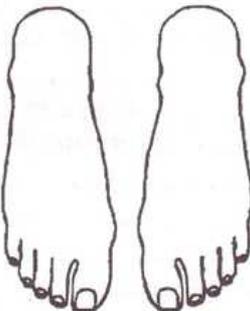
Amputations



DROITE

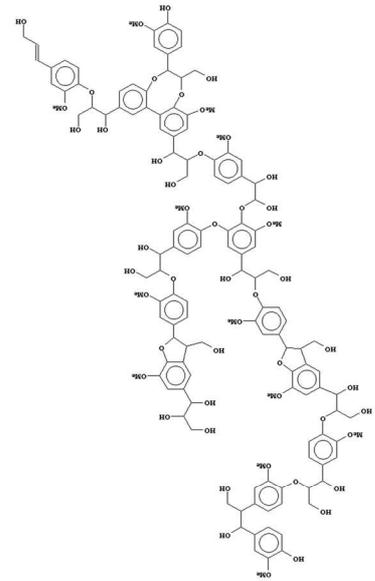
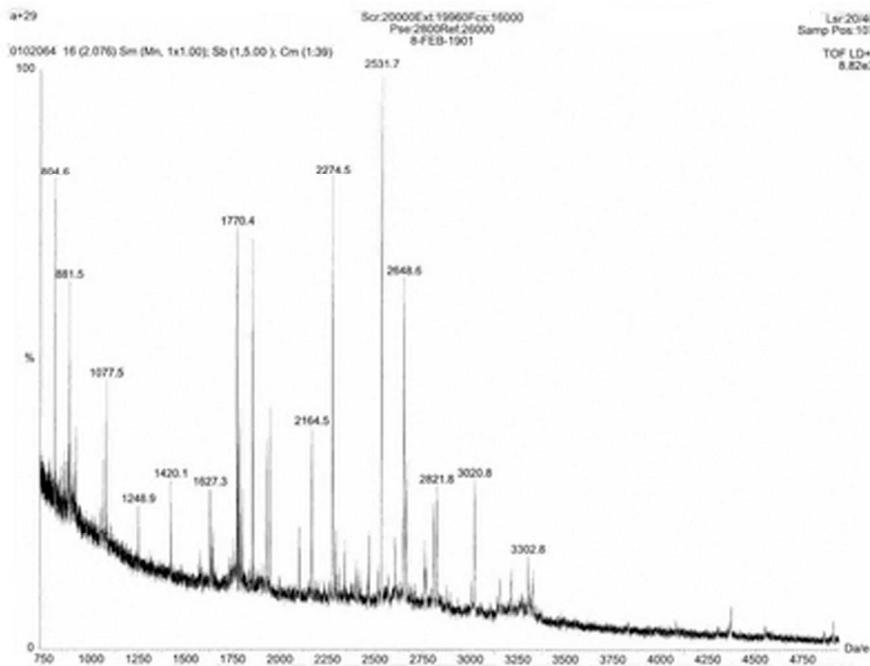
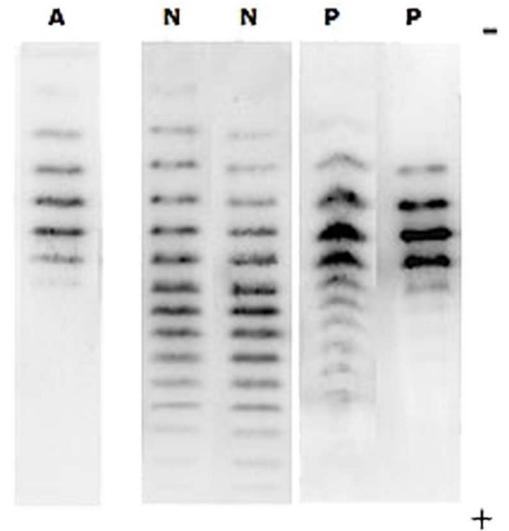
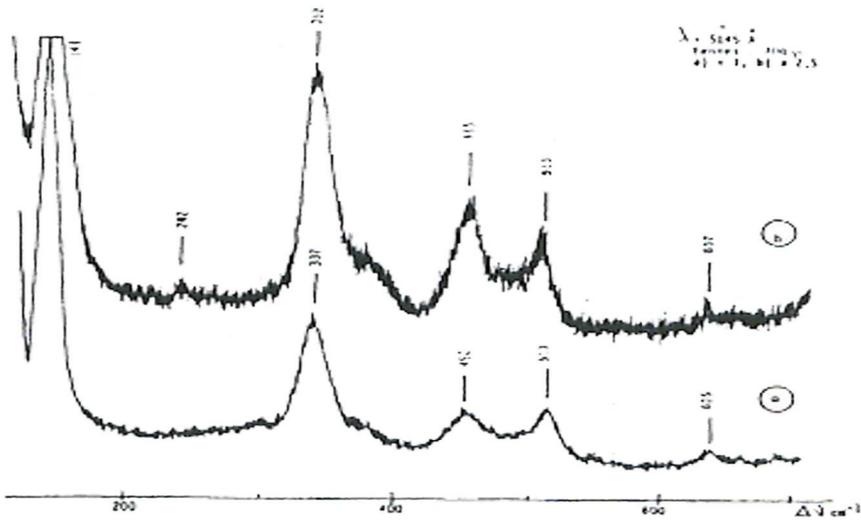


GAUCHE





B. I. A EYES ONLY



Rapport de Synthèse de la Substance N° 298336-BF-2015-00BFG :

Les principaux ingrédients du mélange sont une espèce rare de cactus peyotl volée dans une ferme d'État du Texas autorisée à produire la plante, du haricot mescal du Mexique et des champignons cavernicoles endémiques de la région du Grand Lac Salé que seul le vieux Cuch sait où récolter.

Le mélange se présente sous la forme d'une poudre grossière nécessitant pour son élaboration de multiples étapes de macération, décoction et séchage accompagnées de cérémonies et étalées sur des mois. La substance obtenue est un psychotrope puissant à forte teneur en mescaline et cytisine, deux molécules induisant des hallucinations, une confusion onirique et la perte des repères spatio-temporels. La poudre doit être fumée pour donner les effets optimum ; ingérée elle provoque en outre des hallucinations, de violentes nausées et des convulsions qui peuvent conduire à la mort par arrêt respiratoire.



LEGENDS AND LORE :

A LA POURSUITE DES LÉGENDES DE WIND RIVER

Cette semaine Wakini et Wakinu, par Soak Snowfall de la tribu Shoshones"



Wakini et Wakinu :

Une histoire conté aux enfants bercent leurs nuits et se transmettant de génération en génération.

Comment ces deux grizzlys en vinrent à se battre, les Shoshones ne s'en souviennent

plus.

Mais Wakinu fut vaincu et dut partir. Il marcha longtemps et, après être tombé dans une crevasse, se retrouva dans un étrange paysage enneigé sur lequel régnait une perpétuelle nuit glaciale.

Certains pensent que l'ours continue encore son périple dans l'immense étendue immaculée et que les flocons qui tombent de son pelage forment la voie lacté.

La semaine prochaine : "Celui qui veille"... Par Soak Snowfall de la tribu Shoshones"

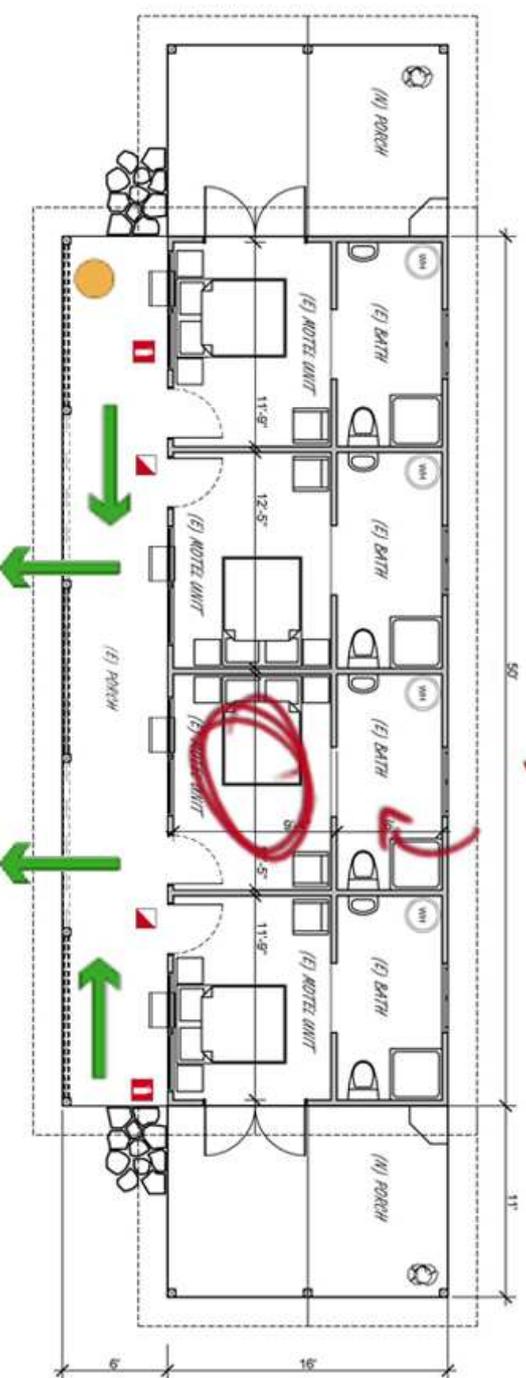
EVACUATION PLAN SWEET HOME MOTEL

IN CASE OF FIRE

1. Remove all people from danger.
2. Close all doors and windows.
3. Activate fire alarm.
4. Call the fire department, 9-1-1.
5. Leave building using the fire exit.
6. Do not use elevators.

LEGEND

-  You are here
-  Primary exit
-  Fire Alarm
-  Portable extinguisher



*Chambre de Barney
"Redhearth" Banning*



Assembly Area

